

Préparation aux concours de recrutement des professeurs en Sciences Industrielles de l'Ingénieur

Année scolaire 2025-2026

Éligible CPF*

**Compte Personnel de Formation*

Préparer le CAPET et/ou l'agrégation SII pour
devenir professeur certifié ou agrégé

FlexiTLV – UGA



Préambule

La formation prépaconcours SII est ouverte à tous les candidats réunissant les conditions d'inscription qu'ils soient issus du secteur privé ou du secteur public. Elle peut permettre de valider deux blocs de compétence⁽¹⁾ du Master MEEF SD (Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation Second Degré) qui sont éligibles au financement par le CPF. Une formule d'accompagnement complémentaire de préparation aux épreuves d'admission est facultative et reste à charge (CPF non mobilisable).

Les personnels enseignants de la région académique AURA peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique et doivent se rapprocher du service de la formation continue de leur rectorat (voir paragraphe *Inscriptions*).

⁽¹⁾- bloc RNCP38356BC05 : concevoir, évaluer, mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage dans le second degré,

- bloc RNCP38356BC02 : développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Être professeur SII aujourd'hui

En fonction de sa qualité et de son domaine de compétences, le professeur certifié ou agrégé de Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII) peut être appelé à enseigner la technologie au collège, les Sciences Numériques et Technologie (SNT) en seconde générale et technologique, la spécialité Sciences de l'Ingénieur (SI) en voie générale, l'ingénierie et l'innovation en série Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D), les Sciences Industrielles de l'Ingénieur en CPGE (agrégés seulement), l'ingénierie souvent spécialisée en Sections de Techniciens Supérieurs (STS), en Instituts Universitaires de Technologies (IUT) ou dans d'autres formations du supérieur.

L'enseignement des Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII) au sein des lycées et collèges vise à la compréhension des systèmes technologiques de plus en plus complexes. L'ingénierie des systèmes est désormais basée sur le modèle (Model-Based Systems Engineering – MBSE), le plus souvent multiphysique, élaboré à partir des exigences du système, ce qui nécessite un langage de modélisation des systèmes (SysML).

Les systèmes actuels sont pluri-technologiques et connectés. L'étude de ces systèmes convoque l'ensemble des connaissances des domaines de l'ingénierie des constructions (IC), de l'ingénierie électrique (IE), de l'ingénierie informatique (II) et de l'ingénierie mécanique (IM).

Ingénierie des Constructions (IC)	génie civil, urbanisme, BTP, énergétique, architecture, ...
Ingénierie Electrique (IE)	électronique, électrotechnique, automatique, télécommunications, traitement du signal, informatique industrielle, ...
Ingénierie Informatique (II)	informatique, réseaux, numérique, embarqué, temps réel, ...
Ingénierie Mécanique (IM)	statique, dynamique, rdm, fluide, vibrations, acoustique, plasturgie, ...

Dans ce contexte, l'enseignant de Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII) doit favoriser l'acquisition des fondamentaux scientifiques. Pour cela, il s'appuie sur des expérimentations et des démarches de projet, à partir de problématiques concrètes. La didactique en SII est fondée sur une approche d'ingénierie système, des allers-retours entre fondements scientifiques et solutions technologiques, et la créativité.

Un enseignant de SII doit donc maîtriser par une approche d'ingénierie système un tronc commun aux quatre domaines et un domaine de manière approfondie parmi les quatre options du concours : ingénierie des constructions, ingénierie électrique, ingénierie informatique ou ingénierie mécanique.

Nature des épreuves des concours

La nature des épreuves varie selon les concours, il faut se reporter au site « devenir enseignant » :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

CAPET session 2025	
Concours externe	
A – Épreuves d’admissibilité	
Épreuve 1 coefficient 2	Épreuve 2 coefficient 2
Épreuve écrite disciplinaire. Durée : 5 heures. L'épreuve est commune à toutes les options.	Épreuve écrite disciplinaire appliquée. Durée : 5 heures. L'épreuve est spécifique à l'option choisie.
B – Épreuves d’admission	
Épreuve 1 coefficient 5	Épreuve 2 coefficient 3
Épreuve de leçon disciplinaire. Durée des travaux pratiques encadrés : 5 heures ; Durée de l’oral : 1 heure.	Épreuve d’entretien. Durée de l’oral : 35 minutes.
Concours interne	
A – Épreuves d’admissibilité	
Épreuve 1 coefficient 1	
Épreuve de reconnaissance des acquis de l’expérience professionnelle.	
B – Épreuves d’admission	
Épreuve 1 coefficient 2	
Epreuve de leçon pluri-technologique. Durée des travaux pratiques encadrés : 5 heures ; Durée de l’oral : 1 heure.	
Troisième concours	
A – Épreuves d’admissibilité	
Épreuve 1 coefficient 4	
Épreuve écrite disciplinaire. Durée : 5 heures. L'épreuve est spécifique à l'option choisie.	
B – Épreuves d’admission	
Épreuve 1 coefficient 5	Épreuve 2 coefficient 3
Épreuve de leçon disciplinaire. Durée des travaux pratiques encadrés : 5 heures ; Durée de l’oral : 1 heure.	Épreuve d’entretien. Durée de l’oral : 35 minutes.

AGREGATION session 2025		
Concours externe		
A – Épreuves d’admissibilité		
Épreuve 1 coefficient 1	Épreuve 2 coefficient 1	Épreuve 3 coefficient 1
Épreuve de sciences industrielles de l'ingénieur. Durée : 6 heures. L'épreuve est commune à toutes les options.	Modélisation d'un système, d'un procédé ou d'une organisation. Durée : 6 heures. L'épreuve est spécifique à l'option choisie.	Conception préliminaire d'un système, d'un procédé ou d'une organisation. Durée : 6 heures. L'épreuve est spécifique à l'option choisie.
B – Épreuves d’admission		
Épreuve 1 coefficient 2	Épreuve 2 coefficient 2	Épreuve 3 coefficient 2
Exploitation pédagogique d'une activité pratique relative à l'approche globale d'un système pluri-technologique. Durée : 6 heures.	Activité pratique et exploitation pédagogique relatives à l'approche spécialisée d'un système pluri-technologique. Durée : 6 heures.	Soutenance d'un dossier industriel. Durée : 1 heure.

AGREGATION session 2025	
Concours interne	
A – Épreuves d'admissibilité	
Épreuve 1 coefficient 2	Épreuve 2 coefficient 1
Analyse et exploitation pédagogique d'un système pluritechnologique. Durée : 5 heures. L'épreuve est commune à toutes les options.	Étude d'un système, d'un procédé ou d'une organisation Durée : 4 heures. L'épreuve est spécifique à l'option choisie.
B. – Épreuves d'admission	
Épreuve 1 coefficient 2	Épreuve 2 coefficient 1
Activité pratique et exploitation pédagogique spécialisée d'un système pluri-technologique. Durée : 6 heures	Soutenance d'un dossier industriel. Durée : 1 heure.

(*) sous réserve de la parution de nouveaux textes

Conditions d'inscription aux concours

Pour s'inscrire à tous les concours, **les conditions générales** d'accès à la fonction publique au jour de la 1^{ère} épreuve d'admissibilité sont :

- ✓ posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne... ;
- ✓ jouir de vos droits civiques et ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions d'enseignant ;
- ✓ être en position régulière au regard des obligations du service national ;
- ✓ justifier des conditions d'aptitude physique requises.

Pour s'inscrire au concours du CAPET externe ou interne, ou de l'agrégation externe ou interne, **les conditions spécifiques** à chaque concours sont :

CAPET	Externe	<ul style="list-style-type: none"> ✓ être inscrit en 2^{ème} année d'études (M2) en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent ; ✓ ou remplir les conditions pour vous inscrire en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ; ✓ ou être inscrit en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent ; ✓ ou être titulaire d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent.
	Interne	<ul style="list-style-type: none"> ✓ détenir le diplôme requis (licence, diplôme sanctionnant 3 ans d'études universitaires...); ✓ exercer ou avoir exercé une profession spécifique (fonctionnaire de l'une des trois fonctions publiques, enseignant non-titulaire...); ✓ justifier d'une durée de services publics (3 années de service et d'enseignement...).
	3^{ème} voie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ avoir travaillé dans le secteur privé pendant au moins 5 ans.

Agrégation	Externe	<ul style="list-style-type: none"> ✓ être titulaire d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent ; ✓ ou être titulaire d'un titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins 5 années acquis en France ou dans un autre État...
	Interne	<ul style="list-style-type: none"> ✓ détenir le diplôme requis (master ou titre ou diplôme reconnu comme équivalent) ; ✓ exercer ou avoir exercé une profession spécifique (fonctionnaire de l'une des trois fonctions publiques et militaire) ; ✓ justifier d'une durée de services publics (5 années de services publics).

Pour plus de précisions, consulter le site « devenir enseignant ».

Attention ! Les inscriptions aux concours doivent avoir lieu obligatoirement entre la mi-septembre et la mi-octobre. Passée la date limite, aucune dérogation ne sera permise et ce quelle qu'en soit la raison.

Nombre de postes offerts aux concours à la session 2025

CAPET externe :

- SII option ingénierie des constructions 22
- SII option ingénierie électrique 30
- SII option ingénierie informatique 33
- SII option ingénierie mécanique 44

Troisième concours du CAPET :

- SII option ingénierie des constructions 3
- SII option ingénierie électrique 9
- SII option ingénierie informatique 9
- SII option ingénierie mécanique 14

CAPET interne :

- SII option ingénierie électrique 18
- SII option ingénierie informatique 10
- SII option ingénierie mécanique 14

Agrégation externe :

- SII option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie des constructions 18
- SII option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie électrique 22
- SII option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie informatique 14
- SII option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie mécanique 30

Agrégation interne :

- SII option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie des constructions 7
- SII option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie électrique 8
- SII option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie mécanique 7

Principes de la préparation aux concours SII

Les concours sont exigeants et nécessitent de la part des candidats en sus d'une motivation certaine, une préparation sérieuse.

La préparation aux concours de recrutement des professeurs de SII proposée conjointement par l'Université Grenoble Alpes et le rectorat de Grenoble a pour objectif de préparer les candidats aux épreuves d'admissibilité et d'admission. La formation est assurée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire issue du secondaire et du supérieur.

Elle s'appuie sur une formation à distance, à travers une plateforme de formation numérique dédiée. Celle-ci offre 180 h de formation asynchrone (formule A). Chacun peut ainsi étudier selon ses moments disponibles. Cette formation est complétée par 90 h de TD en visioformation (3 h TD/semaine) (formule B). Un regroupement présentiel propose une formation aux manipulations expérimentales et leurs exploitations (formule C). Enfin, une formule optionnelle d'accompagnement complémentaire de préparation aux épreuves d'admission propose des oraux blancs (formule D).

Modularité et progressivité pour un parcours personnel adapté

Les enseignements portent sur la discipline et la didactique selon une architecture modulaire. Conformément aux besoins des concours, un socle commun permet de réactiver et de développer les champs de compétences communs de la discipline SII selon une progressivité sur 3 niveaux. Ce socle comprend aussi la formation à la didactique des SII. Un enseignement de spécialisation développe une expertise dans l'option du concours choisi.

Formation obligatoire pour valider, sous réserve d'une évaluation favorable, les deux blocs de compétence du Master MEEF SD (qui sont éligibles au financement par le CPF) :

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulé du module de formation (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	NOMBRE D'HEURES				
		CM	TD synchrones Formule B,C	CM/TD asynchrone formule A,A',B,C	TP Formule C	Tutorat(3) Formule A, B, C
RNCP38356BC05 - Concevoir, évaluer, mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage dans le second degré Maîtriser les savoirs scientifiques sous-jacents aux apprentissages dans la/les discipline(s) d'enseignement et les mobiliser en tenant compte des parcours diversifiés des élèves. Mettre en œuvre un enseignement prenant en compte les compétences transversales (orales, écrites etc.) que doivent mobiliser les élèves, notamment en vue de partager les valeurs de la République Concevoir, mettre en œuvre différentes formes d'évaluation pour mieux comprendre l'activité des élèves, mesurer leurs progrès et leurs acquis ; exploiter et réinvestir les évaluations dans sa pratique. Élaborer une programmation et des progressions d'enseignement en identifiant, en conceptualisant et en ordonnant des objets d'apprentissage de complexité variée, adaptés à la spécificité du public visé.	Module 1 : fondamentaux en ingénierie système		39	78		6,5
	Ingénierie Système et langage graphique (SYSML)		3	6		0,5
	Les composantes des système technologiques :					
	Systèmes mécaniques		6	12		1
	Système électriques		6	12		1
	Systèmes informatiques et réseaux		6	12		1
	Commande des systèmes		6	12		1
	Systèmes thermiques		6	12		1
	Systèmes fluidiques		6	12		1
	Module 2 : didactique de l'ingénieur		18	36		3
	Enseignement et évaluation en SII (programmes, examens, compétence, savoir, savoir-faire, savoir-être, ...)		6	12		1
	Construction et mise en œuvre de situations d'apprentissages en SII (démarche d'ingénierie, créativité-innovation, SAE + ressources, ...)		6	12		1
	Modalités d'apprentissages en SII (apport des sciences cognitives, persévérance scolaire, collaboration, différenciation, ...)		6	12		1
	RNCP38356BC02 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	Module 3 : analyse et conception des systèmes complexes		12	24	
Systèmes mécaniques			3	6		0,5
Système électriques			3	6		0,5
Systèmes informatiques et réseaux			3	6		0,5
Commande des systèmes			3	6		0,5
Systèmes thermiques						
Systèmes fluidiques						
Module 4 : spécialité IC, IE, II, IM (à choisir parmi)			12	24		2
Ingénierie des Constructions (IC)			12	24		2
Ingénierie Electrique (IE)			12	24		2
Ingénierie Informatique (II)			12	24		2
Ingénierie Mécanique (IM)			12	24		2
Module 5 : modélisation numérique et expérimentation			3	12	12	1,5
Modélisation multiphysique des systèmes technologiques			3	6		0,5
Instrumentation, mesures et simulation sur les systèmes technologiques			6	12	1	
Module 6 : recherche et exploitation didactique		6	12	0	1	
analyse scientifique, conception d'un système technologique et transposition didactique (Création d'activités pédagogiques)		6	12		1	
Nombre total des heures			90,0	186,0	12,0	16,0

Formule D : optionnelle restant à charge

Formule D		Nombre d'heures formule D			
	Module 7 : préparation aux oraux		2	0	10
	Instrumentation, mesures et simulation sur les systèmes technologiques		2		6
	analyse scientifique, conception d'un système technologique et transposition didactique (Création d'activités pédagogiques)				4

Toute la formation s'effectue à distance, à l'exception des TP et de la préparation aux oraux qui se déroulent en présentiel dans l'académie de Grenoble sur des périodes courtes.

Accompagnement et suivi pour une aide efficace aux épreuves

Chaque inscrit est individuellement accompagné pour chaque élément de formation (voir tutorat dans le tableau précédent) jusqu'à un total de 16h.

Des questionnaires sous forme de QCM assurent le suivi des progrès régulièrement. Ils sont rassurants pour passer au niveau supérieur.

Développement des compétences nécessaires aux concours

Des vidéos en ligne offrent des exemples de mise en œuvre des méthodes nécessaires pour répondre aux situations auxquelles les candidats seront confrontés dans les concours. L'acquisition des savoirs nécessaires pour répondre à ces situations s'appuie sur des documents d'apports théoriques. Leur mise en œuvre est complétée par des TD asynchrones et un TD par semaine en visioformation. Les supports de formation, y compris capsules vidéo, sont conçues et réalisées par les formateurs. Leur utilisation est réservée à l'usage privé de chacun des participants inscrits à la formation pour cette préparation.

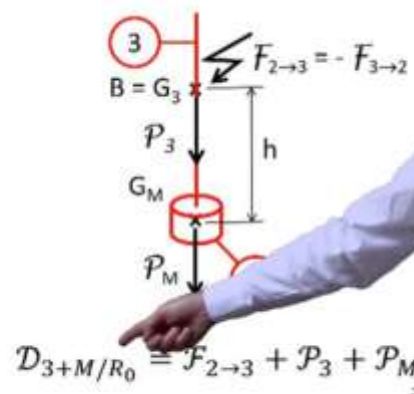
Exemple d'application (sujet d'Agrégation)

- ➔ Mise en situation
 - Présentation du thème et du support d'étude
 - Objectif du sujet
 - Données du problème
- ➔ Analyse de la démarche
 - Démarche de calcul de l'effort dynamique sur l'avant bras
 - Question transformée par le formateur et choix du solide à isoler
- ➔ Etude dynamique
 - Isoler le solide R_0
 - moment dynamique $p_{3R_0}(B)$
 - Inventaire des AME et application PFD

TD1 du module de MECANIQUE niveau 3 (dynamique)

Extrait d'un sujet d'agrégation externe SII 2019 – Stäubli

Étude préalablement faite par les auteurs du sujet : remarquons que le référentiel R_0 est galiléen



Mise à disposition des corrigés

Chaque module intègre les éléments de correction des exercices d'application permettant ainsi à chacun de progresser à son rythme.



Mise à niveau en enseignement scientifique

Chaque participant, inscrit à la formation, a un accès aux modules mis en ligne sur la plateforme. Dès lors, il a la possibilité de vérifier les prérequis en termes de fondamentaux de mathématiques (trigonométrie, équation du 2nd degré, vecteur, dérivées, intégrales, numération, complexes...) en consultant les unités de formation prévues à cet effet.

Des QCM offrent la possibilité de faire le point des acquis.

Calendrier, jours de la semaine, lieux et horaires

Les TD sont planifiés les samedis selon un calendrier permettant d'aborder les connaissances de manière progressive. Chaque TD est animé par un formateur, expert du sujet.

Les séances de travaux pratiques ont lieu pendant les congés scolaires (d'automne et/ou d'hiver) dans un **laboratoire de SII d'un lycée de l'académie de Grenoble** choisi pour la qualité de ses enseignants et de ses équipements.



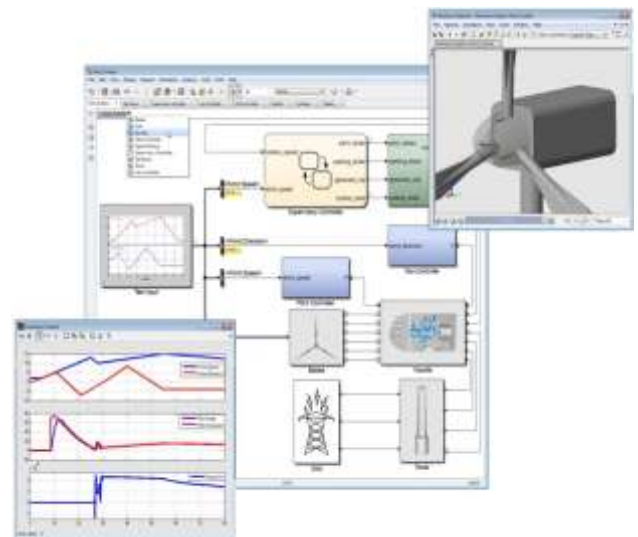
- ✓ les formateurs définissent plusieurs équipes de 4 participants maîtrisant des technologies différentes et leur attribuent un support didactisé du laboratoire ;
- ✓ dans un premier temps, chaque équipe s'approprié l'architecture, les fonctionnalités et le fonctionnement du système, puis elle analyse la structure des solutions et son comportement ;
- ✓ dans un second temps, chaque équipe exploite le support didactisé pour produire une séquence et détailler une séance d'enseignement pour des élèves, comme dans le cadre du concours.

Logiciels

Pour davantage d'efficacité, chaque participant sera invité à charger sur son ordinateur plusieurs logiciels utiles dans la formation et pour le métier d'enseignant de SII, comme :

- ✓ Matlab-Simulink (simulation multiphysique) ;
- ✓ Solidworks (modélisation 3D, simulation mécanique) ;
- ✓ CES Edupack (choix de matériau) ;

Sur demande, une licence annuelle du logiciel de simulation multiphysique Matlab-Simulink peut être fournie au candidat par le coordonnateur.



Après le concours, poursuite de la professionnalisation

Tous les lauréats réalisent un stage d'une année en qualité de professeurs stagiaires. Dès la rentrée scolaire suivant le concours, ils sont affectés à titre provisoire dans une académie puis un établissement scolaire pour y assurer un service d'enseignement à temps partiel ou complet en fonction de leur parcours antérieur. En complément, les professeurs stagiaires reçoivent une formation qui dépend de leur affectation à temps partiel ou complet.

Inscriptions

Tout professionnel du secteur privé, les professeurs en académie, hormis ceux de la région AURA, tout étudiant en cours ou en fin de cycle universitaire ou toute personne en situation de recherche d'emploi ou de reconversion professionnelle peut s'inscrire à la formation. La démarche est la suivante :

- ✓ s'adresser à la direction de la formation continue et de l'apprentissage (DFCA) de l'université Grenoble Alpes (UGA) pour se renseigner sur les conditions d'inscription auprès de Mme Patricia Roussin, Ingénieure conseil formation continue - UGA / INSPE à l'adresse : fc-inspe@univ-grenoble-alpes.fr;
- ✓ s'acquitter des droits d'inscription, soit à la DFCA soit à l'UGA (si étudiant).

L'accès à la plateforme numérique de formation Préparation aux concours SII nécessite de communiquer une adresse de messagerie électronique (professionnelle).

Pour information, il est recommandé à toute personne en situation de recherche d'emploi ou de reconversion de se rapprocher des organismes d'aide ou de l'employeur afin d'être accompagnée dans son projet professionnel. Une aide financière peut être accordée.

Tarifs des formules UGA

Formule A 1000 €	Formule Obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> accès à 180 h d'autoformation en e-learning (30 grains de 6h) 15 h de tutorat individuel (30 grains x 0,5 h par grain) 	195 h	100% Distantiel
Formule A' 800 €	Formule qui ne s'ouvre qu'après remplissage de la Formule A. Ne se cumule pas avec les autres formules. Accès à 180 h d'autoformation en e-learning seul (30 grains de 6h)	180 h	100% Distantiel
Formule B 2600 € (Inclut la formule A)	Formule Travaux Dirigés (TD) : <ul style="list-style-type: none"> elle inclut la formule A à 1000 € 90 h de TD en groupe de 8 maximum (30 grains x 3 h par grain) (détail : 54 h Tronc Commun, 18 h didactique, 12 h spécialité, 6 h dossier/entretien) 	285 h	100% Distantiel
Formule C 3000 € (Inclut la formule B) Eligible au financement par le CPF	Formule Travaux Pratiques (TP) : <ul style="list-style-type: none"> elle inclut la formule B à 2600 € 2 jours de TP (6 h/jour de formation) en groupes de 12 maximum 1 h de tutorat individuel pour les préparations 6 h d'autoformation en e-learning 	304 h	Hybride
Formule D 400 € Optionnelle, Non éligible au financement par le CPF	Préparation aux oraux : <ul style="list-style-type: none"> en présentiel : 8 heures de préparation à l'oral de leçon : <ul style="list-style-type: none"> o 5 h de TP épreuve type o 1 h de leçon (30' exposé, 30' analyse) o 2 h de présence à deux leçons d'autres candidats en présentiel : 4h de préparation à l'oral d'entretien (CAPET) ou dossier (agrégation) : <ul style="list-style-type: none"> o une demi-journée d'entretien épreuve type o possibilité d'assister aux leçons d'autres candidats 	12 h	100% Présentiel
Total toutes formules 3400 €		316 h	

Seule la formule C (qui inclut la formule B et donc A) permet de valider, sous réserve d'une évaluation favorable, les deux blocs de compétence du Master MEEF SD (qui sont éligibles au financement par le CPF).

Cette validation des deux blocs de compétences du Master MEEF SD est conditionnée par la réalisation d'un dossier technique et scientifique écrit à rendre en fin de formation. L'évaluation de ce dossier ne génère pas de notes. L'obtention des deux blocs de compétences est alors validé ou non, l'assiduité étant également prise en compte.

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité de l'inscrit à rechercher les supports de son enseignement dans le milieu économique, et d'en extraire des exploitations pertinentes pour son enseignement en cycle terminal du lycée, en classes préparatoires aux grandes écoles, en sections de techniciens supérieurs et instituts universitaires de technologie.

Contacts

Pour des renseignements relatifs à la gestion (informations, inscription, contrat, coût de la formation, accès à la plateforme, certificats de présence...), vous pouvez contacter la DFCA, Bâtiment Pierre-Mendès-France, 3^{ème} étage, 151 rue des Universités à Saint-Martin-d'Hères, 04 57 04 11 90.

Pour tout renseignement d'ordre général, vous pouvez vous adresser à Nicolas Laverdure, nicolas.laverdure@ac-grenoble.fr, inspecteur d'académie, responsable pédagogique.

Pour des renseignements relatifs à l'organisation et aux contenus de formation, vous pouvez prendre l'attache de Kamel Kadded, kamel.kadded@ac-grenoble.fr, coordonnateur pédagogique de formation.

Pour des renseignements relatifs à l'accès à la plateforme (droits, identifiants), vous pouvez joindre Patrice Chauvin, patrice.chauvin@ac-grenoble.fr, ingénieur à la formation numérique.